

## Conseil municipal du jeudi 15 décembre 2022

Etaient présents : Messieurs François **LACAZE**, Gérard **DURAND**, André **SOLIGNAC**, Daniel **BURGUIERE**, Vincent **CALMELS**, Cyril **FOUET**, Mathieu **LEBRETON**, Madame Monique **LIEB**, Pierre **RIGAL**, Guilhem **SOLINHAC**, Madame Maëlle **TALLEC**.

### Ordre du jour :

- Validation des attributions de compensation 2022 de la Communauté de Communes (GEMAPI)
- Création du budget du nouveau lotissement
- Tarif de la redevance assainissement 2023-2024
- Tarif des jetons de chauffage des salles des fêtes
- Devis pour la salle des fêtes de Gagnac
- Four à pain de Gagnac
- Préparation du bulletin municipal
- Questions diverses :
  - o Réunion de la commission communale des impôts directs
  - o Déneigement
  - o Devis remorque
  - o Bascule
  - o Achat de barrières
  - o Vœux 2023
  - o Comités des fêtes.

### **1) Validation des attributions de compensation 2022 de la Communauté de Communes (GEMAPI)**

La révision libre proposée de ce montant pour intégrer les travaux GEMAPI liés au PPG 2022 du SMBV2A ramène l'AC à 8 860 € :

Montant de l'attribution de compensation base révisée par étapes en 2022 (Cf. article 1)	<b>4 224</b>
Restitution de la somme de travaux GEMAPI au titre du PPG 2020/2021 retenus sur l'attribution de compensation 2021. Travaux non réalisés et reportés en 2023 ou 2024	+5 530
Retenue : Travaux GEMAPI mutualisés par le SMBV2A PPG 2022	-894
<b>Montant d'Attribution de compensation 2022 en révision libre</b>	<b>8 860</b>

Le conseil municipal, à l'unanimité valide le montant des attributions de compensation 2022 d'un montant de 8 860.00 €. Cette somme sera versée très prochainement par la Communauté de Communes.

### **2) Crédit du budget annexe du nouveau Lotissement.**

Monsieur le maire expose que suite à la décision de créer un nouveau Lotissement, il convient de créer un budget annexe M41 assujetti à la TVA

ABC géomètre a travaillé sur le dossier en collaboration avec les bâtiments de France, 6 lots de 500 à 600 m<sup>2</sup>

Il faut rédiger le règlement du lotissement

Nom du Lotissement budget Lotissement de La Calquièrre

Les démarchés nécessaires seront faites auprès du service des impôts et de la Trésorerie d'Espalion.

### 3) Tarif de la redevance assainissement 2023-2024

**Tarifs actuels : prime fixe 75 € HT + 1<sup>€</sup> /m3 d'eau usée**

moyenne sur le territoire de la Communauté de communes : 80,50 € 1,40 € part variable

*La taxe d'assainissement et plus spécifiquement la part variable de la taxe doit être fixée avant que la consommation ne commence.*

*Ainsi à titre d'exemple*

*-la délibération qui fixe la part variable intervient le 1er décembre N et acquiert son caractère exécutoire au 31/12/N  
-le relevé des compteurs se fait au 1er janvier N+1 pour la période de consommation du 1er janvier N au 31 décembre N,  
-la facturation d'assainissement relative à la consommation année N intervient en février N+1.  
Vous ne pourrez pas appliquer sur cette facturation de la consommation année N, les tarifs de part variable fixés par la délibération du 1er décembre N, car lors de la délibération la consommation est déjà effective. Cette délibération, pour la part variable, ne pourra s'appliquer que pour la facturation qui interviendra en février N+2 pour la consommation N+1.*

*S'agissant de la part fixe, les tarifs peuvent s'appliquer dès lors que la délibération a acquis son caractère exécutoire ( publicité et dépôt au titre du contrôle de légalité.*

Proposition est faite de fixer les nouveaux tarifs comme suit :

*Redevance 2023 : Part fixe 76 €  
Part variable 1 € /m3 d'eau usée.*

*Redevance 2024 : Part fixe 77 €  
Part variable 1,10 € /m3 d'eau usée.*

Le conseil municipal à l'unanimité valide ses propositions.

### 4) Tarif des jetons

Actuellement tarif des jetons = 1€ la ½ heure

Après discussion il est décidé de modifier la durée de validité du jeton comme suit : 1 € l'heure

### 5) Devis salle des fêtes de Gagnac Bati causse

**Laurent NOBLEAUX**  
**MA Toiture**

des devis complémentaires seront demandés : fenêtres, porte d'entrée

#### **6) Four à Pain de Gagnac**

le four à pain est terminé  
enlever la plaque chauffage au mazout.  
Problème des fermetures  
quelques photos seront placées à l'intérieur  
l'association l'attaladou financera la plaque en mémoire de la famille Rigal et mentionnera les financeurs de l'opération

#### **7) Questions diverses**

##### *8-1 réunion de la CCID*

possibilité de réunir la CCID, la commission ne s'est pas réunie depuis longtemps favorable à se réunir.

##### *8-2 déneigement*

Nous sommes propriétaires d'une étrave.  
Appel à un professionnel, ou déléguer à un agriculteur qui utilisera notre étrave.

Ok pour signer une convention avec Kévin FORESTIER fin qu'il assure le déneigement.

##### *8-3 bulletin municipal*

Maelle a rassemblé des documents pour la rédaction du bulletin. Idéalement il serait distribué avant le 31 décembre

##### *8-4 Devis remorque*

3 devis remorque ECHE et Van Laissac.

##### *Basique 3 300 € HT*

Il ne faut pas traîner pour vendre le camion plateau car le contrôle a moins de 6 mois

##### *8-5 bascule*

aménagement de la bascule, sortir le tableau électrique à l'extérieur.

##### *8-6 achat de barrières*

Favorables à l'achat de 10 barrières

##### *8-7 vœux 2023*

Le 15 janvier 2023 à 11 heures à la salle des fêtes de Gaillac

### *8-8 comités des fêtes*

devenir des comités des fêtes. .... sur Gaillac il ne se passe rien, peu de bénévoles il faut essayer de motiver les jeunes .

Festival de full truck le jour de la fête

rassemblement de tous ceux qui ont joué au football à Gaillac pour organiser un apéritif dînatoire.

Bar associatif à relancer. Il faut créer une licence 3

### *8-9 devis « croix de Gagnac »*

devis élevé, on va demander un devis à Laurent AGATOR /Didier COMBRET

### *8-10 Demande de subvention de l'ADMR*

A voir lors du prochain conseil et préparation du budget.

### *8-11 demande de subvention Veiren Ben*

A prévoir en 2023

### *8-12 pièges à frelons – la commune financera les pièges 6 euros les 5 , 25 suffisent*

### **Divers**

nécessité de nettoyer le chemin au dessus du cimetière

travaux de la rue basse, gourdonnage de la place de l'Église ainsi que de la partie communautaire .

Demande de DETR voirie, logements Jaudon, Salle des fêtes de Gagnac

« isolation de combles

chauffage à granulés ou pompe à chaleur ?

mises aux normes de l'électricité

changement des fenêtres »

adressage : en cours, la pose des plaques de rues est terminée.

Tri des plaques des maisons par village et distribution avec le bulletin municipal

programmation des dates des conseils municipaux dès le début de l'année

délibération pour remboursement à Guilhem de 203,81 € de l'avance qu'il a faite pour la réalisation des calendriers.